

ET DES INNOVATIONS

LE MONDE CHANGE, VOS MODES DE VIE CHANGENT

Notre rôle est d'anticiper ces évolutions afin d'apporter les réponses les plus efficaces aux risques auxquels vous êtes confrontés.

PROCHE DE VOUS

C'est vous qui choisissez le mode de relation qui vous convient. Nous vous conseillons et vous accompagnons de la souscription au sinistre.

ENGAGÉ POUR MÉRITER VOTRE CONFIANCE

À votre écoute, votre conseiller connaît parfaitement vos besoins et vous propose des solutions respectant vos envies et votre budget. Votre conseiller GPM s'engage à vos côtés dans une relation conjuguant dynamisme, respect et confiance.



Depuis 160 ans, **Groupe Pasteur Mutualité** incarne un mutualisme vivant et milite pour une confraternité active. Créé et administré par des professionnels, nous participons à l'accompagnement au quotidien et à la protection de toutes les communautés des métiers de la santé.

Avec plus de 138 000 adhérents dont 66 000 médecins, **Groupe Pasteur Mutualité** est l'interlocuteur privilégié des professionnels de santé.

**JE ME RENSEIGNE
EN COMPOSANT LE
01 40 54 54 22**

DU LUNDI AU VENDREDI - DE 8h30 À 18h00

Document non contractuel à caractère publicitaire. - 07/2026 - PLDB Création 15331

**MON
ASSURANCE
HABITATION**

**POUR UNE
PROTECTION
SUR MESURE !**

www.gpm.fr
[@gpm_mutuelle](https://twitter.com/gpm_mutuelle)



**GROUPE
PASTEUR
MUTUALITÉ**

Produit distribué par **GPM Courtage**, Société par actions simplifiée de courtage d'assurance au capital de 221 812 euros régie par le Code des Assurances Immatriculée au RCS Paris n° 380431 445, Immatriculée à l'ORIAS pour l'activité de courtage d'assurance sous le n° 07023 091, (vérifiable sur le site internet www.orientas.fr) dont le siège social est sis 1 boulevard Pasteur 75015 Paris

www.gpm.fr
[@gpm_mutuelle](https://twitter.com/gpm_mutuelle)



**GROUPE
PASTEUR
MUTUALITÉ**



L'ASSURANCE HABITATION ÉVOLUTIVE AVEC :

5 FORMULES COUVRANTES

EN PHASE AVEC VOTRE PROJET

(colocation, en couple, accession à la propriété, agrandissement de la famille, déménagement...)

DÉCLIC	Locataire 2 pièces maxi	SPÉCIAL ÉTUDIANTS
TONIC	Locataire	
DYNAMIC	Locataire Copropriétaire	
CONFORT	Locataire ou Propriétaire	
ZEN	Propriétaire maison individuelle	

DES GARANTIES ADAPTÉES À VOTRE QUOTIDIEN

COLOCATION

Les garanties du contrat s'appliquent à tous les colocataires désignés sur le bail y compris la responsabilité civile.

ÉCHANGE OU LOCATION DE LOGEMENT ⁽¹⁾

Les dommages accidentels causés par les occupants temporaires du logement dont vous êtes propriétaire sont garantis à hauteur de 1000 € sous réserve d'une convention écrite.

VACANCES

- Les garanties dommages de votre assurance habitation s'appliquent aussi à votre location saisonnière.
- Vous êtes couvert si vos bagages enregistrés par une compagnie aérienne ou de transport sont volés.

ÉQUIPEMENTS ÉCO-RESPONSABLES

À partir de la formule « Dynamic », vos installations en énergies renouvelables sont garanties à hauteur de 5000 €. Vous bénéficiez des conseils de Mondial Assistance en économie d'énergie et votre performance énergétique est évaluée à votre demande.

DES AVANTAGES

UN SERVICE COMPLET D'ASSISTANCE

En cas d'intempéries
Non inclus dans « Déclic »

JUSQU'À 150 € POUR L'INTERVENTION D'UN SERRURIER

En cas de perte de clé
Non inclus en « Déclic » et « Tonic »

FRAIS DE RELOGEMENT

En cas d'inondation
Non inclus dans « Déclic »

JUSQU'À 300 € D'avantages déménagement

Non inclus dans « Tonic »

0 € DE FRANCHISE

Au bout de 5 ans sans sinistre
Non inclus dans « Déclic »



4 NIVEAUX DE FRANCHISE

Vous choisissez le niveau de franchise qui vous permet de conserver les garanties dont vous avez besoin tout en réduisant le montant de votre cotisation.

AVEC ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE

(inclus ou en option selon la formule)



Vos appareils multimédias & objets de loisirs :

Vélo, trottinette, tablette, appareil photo, saxophone...

Vous pouvez choisir de protéger en tous lieux vos équipements de loisirs ou multimédias.



Vos aménagements extérieurs :

■ Les dommages causés sur vos arbres, vos haies, votre mobilier de jardin et système d'arrosage automatique sont garantis ⁽²⁾.

■ Votre piscine ou spa ainsi que leur terrasse sont également couverts ⁽³⁾.



Dommages aux canalisations extérieures :

Les ruptures et réparations de vos canalisations extérieures ainsi que les frais de recherches de fuites... sont prises en charge par votre assistance ⁽⁴⁾.

(1) Non inclus en « Déclic »

(2) Non disponible en « Déclic » et en « Tonic »

(3) Non disponible en « Déclic », en « Tonic » et en « Dynamic »

(4) Disponible seulement en « Zen »